

en bref

NUMÉRO 28.5
AUTOMNE 2006



L'institut royal d'architecture du Canada
Porte-parole de l'architecture et de ses praticiens au Canada

Élection des administrateurs régionaux

Randy Dhar, FRAIC, qui siège depuis plusieurs années au conseil d'administration de l'IRAC, a été réélu comme administrateur de la région sud-ouest de l'Ontario. Par ailleurs, deux administrateurs régionaux ont été élus par acclamation : **Paule Boutin, MIRAC**, représentant le Québec et **Stuart Howard, MRAIC**, représentant la Colombie-Britannique.

Festival 2007

Ne manquez pas d'inscrire le Festival de l'IRAC jumelé au congrès de l'OAA à votre agenda. L'événement aura lieu du 9 au 12 mai 2007, à Toronto, sous le thème *Les 100 prochaines années : Bâtiments sains, communautés saines – Au-delà de la crise d'aujourd'hui*. On prévoit déjà la présence d'excellents conférenciers. Consultez régulièrement le bulletin électronique de l'IRAC pour en savoir davantage.

Conseil d'administration de l'IRAC de 2006-2007

Présidente

Vivian Manasc, FRAIC

Premier vice-président et président élu

Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC

Deuxième vice-président et trésorier

Vacant

Président sortant de charge

Yves Gosselin, AP/FIRAC

Directeurs régionaux

Stuart Howard, MRAIC
(Colombie-Britannique/Yukon)

Leonard Rodrigues, FRAIC
(Alberta/T.N.-O.)

Andrew Wach, MRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)

Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)

Ralph Wiesbrock, MRAIC
(Est et Nord de l'Ontario/
Nunavut)

Paule Boutin, MIRAC
(Québec)

Daniel Goodspeed, MRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows

Paul-André Tétreault, AP/FIRAC

Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA)

Eric Haldenby, FRAIC

Conseiller à la rédaction

Ralph Wiesbrock, MRAIC

Directeur général

Jon Hobbs, FRAIC

Rédactrice en chef

Sylvie Powell

www.raic.org

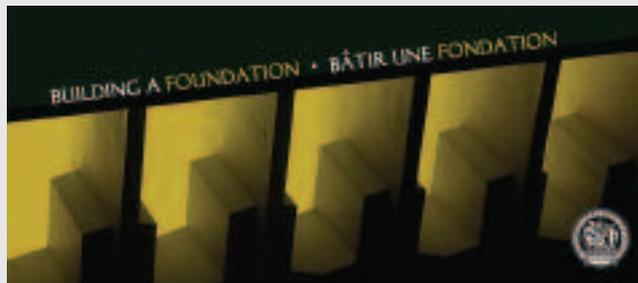
CENTENNIAL
RAIC 2007 IRAC
CENTENAIRE DE L'

Lancement du Fonds du centenaire

Le Collège des fellows a lancé une nouvelle initiative, le Projet du centenaire. Il s'agit d'un fonds qui permettra d'offrir des bourses à des stagiaires en architecture qui se distinguent. Tous les architectes sont invités à y verser une contribution de 1 000 \$.

« À l'occasion de notre 100^e anniversaire, nous invitons tous les membres de l'IRAC à verser un don de 1 000 \$ au Fonds du Centenaire du Collège des fellows, qui offrira aux stagiaires un programme de prix annuel pour les années à venir », a déclaré la présidente de l'IRAC, **Vivian Manasc, FRAIC**. « Notre objectif est de recueillir un million de dollars d'ici la fin de 2007, ce qui nous permettra d'offrir des bourses dès 2008. »

Pour faire un don, veuillez composer le 613-241-3600, poste 214.



Perfectionnement professionnel

En cette fin d'été et avec l'automne qui se pointe, l'IRAC met l'accent sur les besoins de la profession en matière de perfectionnement professionnel. Deux cours seront offerts dans plusieurs villes cette année et un troisième est offert sous forme d'apprentissage à distance.

Passé plus-que-parfait

Le premier cours offert cet automne : CP 101 : LE PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT – *Les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Ce cours d'une journée décrit les principes fondamentaux de la conservation du patrimoine et explique comment les appliquer. Il repose sur la présentation des *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. À l'aide d'études de cas, les participants auront l'occasion de voir comment les normes et lignes directrices



sont appliquées aux étapes du design et de la revue de projets.

Le cours sera offert par : **Claude Charbonneau, B. Arch.**, conseiller principal, *Normes relatives à la conservation*, Programme des lieux patrimoniaux, Parcs Canada; **Michael McClelland, MRAIC**, architecte, OAA, CAPHC, associé principal d'ERA Architects, et **Susan Ross**, architecte, OAA, M. Sc. (Conservation) architecte en conservation, Direction de la conservation du patrimoine, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui sauront répondre aux questions sur la restauration.

Ensemble, les animateurs amèneront les participants à comprendre le concept d'une méthode de conservation fondée sur les valeurs; à comprendre le processus décisionnel décrit dans les *Normes et lignes directrices*, notamment en ce qui a trait au choix du type de traitement; à élaborer des stratégies d'intervention appropriées dans un lieu patrimonial, tout en veillant à en protéger l'importance; à savoir utiliser les *Normes et lignes directrices* lors du design et de la revue de projets de conservation; à connaître les sources de renseignements et les références utiles à la réalisation de projets. Tous les participants recevront un exemplaire de la nouvelle publication *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*.

Lieux et dates de présentation du cours

Toronto	28 septembre 2006
Ottawa	12 octobre 2006
Vancouver	18 octobre 2006
Calgary	19 octobre 2006
Montréal (en français)	25 octobre 2006
Québec (en français)	30 novembre 2006

Un autre cours sur la conception verte

Un peu plus tard, nous offrirons un nouveau cours de la série Développement durable des bâtiments au Canada (DDBC), à savoir : DDBC 305 : *Plus que verdier : adapter, restaurer et régénérer.*

Le cours sera présenté par le toujours très populaire Ray Cole, professeur et directeur de l'École d'architecture et d'architecture du paysage de l'Université de la Colombie-Britannique. M. Cole enseigne les cours portant sur les questions environnementales liées à la conception des bâtiments depuis plus de 29 ans. Il est à la tête du Groupe de recherche en environnement de l'École d'architecture et a siégé à divers comités nationaux et internationaux reliés aux bâtiments et à l'environnement.

Ce cours d'une journée présentera des principes théoriques et diverses études de cas sur les sujets suivants : conception écologique d'aujourd'hui, écologie industrielle et écologie de la construction, biophilie et biomimétique et conception qui favorise l'adaptation, la restauration et la régénération.

Le cours vise les trois objectifs suivants :

- examiner les pratiques actuelles et souligner la différence entre la conception « verte », la conception « durable » et la conception « écologique » en vue d'identifier comment et jusqu'à quel point les systèmes et processus naturels sont mis en évidence;
- expliquer les notions du design qui adapte, restaure et régénère et ce qui le distingue du design « vert »;
- bien faire comprendre les systèmes et processus naturels pertinents et les leçons que l'on peut légitimement en tirer pour orienter la conception

Lieux et dates de présentation du cours

Calgary	23 novembre 2006
Winnipeg	24 novembre 2006
Halifax	30 novembre 2006
Toronto	1 décembre 2006

(dans le cadre de Construct Canada)

DVD d'apprentissage à distance

Finalement, pour ceux qui n'ont pas pu assister à la présentation du cours DDBC 205, ou qui préfèrent apprendre à leur rythme au moment qui leur convient, nous offrirons la trousse d'apprentissage du cours DDBC 205 : *De plus en plus verts : Comment améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.* La trousse comprendra la présentation PowerPoint sur DVD, le matériel didactique et l'aide-mémoire qui ont été élaborés pour ce cours de la session printemps 2006. Les architectes recevront aussi un questionnaire qu'ils seront invités à remplir pour démontrer qu'ils ont examiné les documents, ce qui leur permettra d'obtenir des crédits de perfectionnement professionnel.

Pour un supplément d'information sur la session d'automne, voir le site Web de l'IRAC, à www.raic.org sous la rubrique « Perfectionnement professionnel ».

Prix

Médailles du Gouverneur général en architecture

Son Excellence, l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, a présenté les médailles du Gouverneur général en architecture le 20 septembre dernier, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Montréal.

Lors de cette soirée, Simon Brault, vice-président du Conseil des Arts du Canada, et Vivian Manasc, présidente de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) ont également pris la parole.



Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec | architecte : Lapointe Magne + /Edifica | photo : Michel Brunelle

« En concevant des bâtiments qui se distinguent par leur durabilité et leur beauté, vous inspirez les architectes du monde entier », a déclaré Mme Manasc en s'adressant aux lauréats. « Il est intéressant de souligner à quel point le monde de l'architecture canadienne devient complexe et s'internationalise. Les prix de cette année, plus que jamais auparavant, sont octroyés à des équipes d'architectes qui travaillent dans un esprit de réelle collaboration en vue de créer des projets interdisciplinaires riches, variés et charmants. J'aimerais leur rendre hommage pour avoir réalisé avec autant de brio des projets aux exigences multiples. »

Les Médailles du gouverneur général en architecture visent à reconnaître et à célébrer la qualité exceptionnelle d'œuvres

récentes réalisées par des architectes canadiens. Ce programme, créé par l'IRAC, contribue au rayonnement de la discipline et sensibilise le grand public à la force culturelle vive que représente l'architecture dans la société canadienne. L'IRAC administre ces prix de concert avec le Conseil des Arts du Canada.

Les sites Web de l'IRAC, à www.raic.org et du Conseil des Arts du Canada, à www.conseil-des-arts.ca affichent les descriptions des projets lauréats, les noms des équipes de réalisation et des images téléchargeables des bâtiments primés.

Prix d'excellence de l'IRAC

La date limite du dépôt des candidatures aux Prix d'excellence de l'IRAC est le 30 novembre 2006. Les Prix d'excellence sont offerts dans les catégories suivantes : *Innovation en architecture, Meilleur cabinet d'architecte, Défenseur ou bienfaiteur de l'architecture, Médaille des arts connexes*, et, nouvelle catégorie de prix à compter de cette année, *Bâtiment écologique*.

Pour un supplément d'information, consulter le site www.raic.org sous la rubrique « Prix ».

Prix du XX^e siècle – 2007

Les membres sont invités à soumettre des recommandations concernant l'attribution du Prix du XX^e siècle, d'ici le 31 octobre 2006. Ce prix reconnaît l'excellence qui ne se dément pas :

- d'un bâtiment construit au Canada, conçu par un architecte du Canada ou d'un autre pays, ou
- d'un bâtiment construit n'importe où dans le monde, mais conçu par un architecte canadien.

Pour être admissible, le bâtiment doit avoir été construit entre 1957 et 1982.

Un Comité indépendant sera chargé d'examiner les recommandations.

Veuillez soumettre le nom du bâtiment, le nom de l'architecte, la date de construction et l'emplacement à : awards-prix@raic.org.

Aux membres de l'IRAC – Vous recevrez sous peu un exemplaire d'*Architecture Canada 2006*, offert gracieusement à tous les membres de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) à titre d'avantage concret lié à l'adhésion. Cette publication illustre les projets lauréats des médailles du Gouverneur général et souligne les efforts de l'IRAC visant à promouvoir l'excellence en architecture. Vous pouvez vous en procurer des copies additionnelles au coût de 37,50 \$ (plus les taxes applicables et les frais d'expédition et de manutention) en cliquant sur l'onglet Centre de commandes de documents de la section des membres du site Web de l'IRAC, à www.raic.org.

